



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/091

**OBJET : SUBVENTION 2024 DE L'OFFICE DU TOURISME  
MONTESQUIEU ET AVENANT ANNEXE 2 CONVENTION  
D'OBJECTIF ET DE MOYENS 2024 - 2026**

**Nombre de Conseillers en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 28**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 39**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 14 juin 2024**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 14 juin 2024**

**Secrétaire de séance : Anne-Marie LABASTHE**

La séance est ouverte.

**Le 20 juin de l'année deux mille vingt-  
quatre à 18h30**

à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la  
Communauté de Communes de  
Montesquieu, légalement convoqué, s'est  
réuni sous la présidence de Bernard FATH.

Les procès-verbaux du 14 mars et du 04 avril sont adoptés à l'unanimité.

NOM Prénom	Présents*	Procuration à	NOM Prénom	Présents*	Procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	M. Fath
TALABOT Martine (Maire)	P		BARBAN Laurent (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	P		CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme Libreau
CLAIR Jean-Georges (Maire)	P		TAMARELLE Christian (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	D		BOURGADE Laurence (Maire)	P	
PEREZ Gracia (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
DUMESNIL Mickaël	E	Mme Talabot	GARCIA Stéphane	P	
LAGARDE Valérie	P		GILLET Jean-Paul	P	
DUCOSSON Anne-Cécile	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	E	M. Gachet	PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	P	
MÉRIAU Stéphane	P		LIBREAU Micheline	P	
MONGE Jean-Claude	D		SIDAOUI Alain	A	
SAUNIER Catherine	A		CHEVALIER Bernard	E	Mme Saby
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme Bourgade
BOURRIER Sylviane	E	Mme PrévotEAU	BÉTENCOURT Catherine	A	
FREY François	E	M. Lemire	BORDELAIS Jean-François	D	
MARTINEZ Corinne	P		CLÉMENT Bruno	E	M. Tamarelle
SOUBELET Véronique	E	Mme ViguiER	FAURE Christian	A	
AULANIER Benoist	P		GIRAUDEAU Isabelle	A	
BONNETOT Aurore	E	M. Aulanier			

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent / D = Distanciel



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/091

## OBJET : SUBVENTION 2024 DE L'OFFICE DU TOURISME MONTESQUIEU ET AVENANT ANNEXE 2 CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS 2024 - 2026

**Vu** l'article 3-1-1 des statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu portant notamment sur les activités liées au tourisme,

**Vu** l'article L. 1111-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),

**Vu** la délibération de la Communauté de Communes de Montesquieu n°2005/49 en date du 23 septembre 2005, qui a créé l'Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC) de l'Office de Tourisme de Montesquieu,

**Vu** la délibération de la Communauté de Communes de Montesquieu n°2005/64 en date du 9 décembre 2005, qui a approuvé les statuts de l'EPIC,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire n°2023/218 du 14 décembre 2023 relative à la convention d'objectifs et de moyens de l'Office de Tourisme pour 2024-2026,

**Vu** la convention d'objectifs et de moyens de l'Office de Tourisme pour 2024-2026 et ses annexes, relatives à la taxe de séjour et à la convention de mise à disposition de locaux et de matériel signées le 15 janvier 2024

**Vu** les avis du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Montesquieu,

**Vu** le dossier de demande de subvention établi par l'Office de Tourisme de Montesquieu pour l'année 2024 et les demandes d'augmentation de dotations en équipements en date de mars 2024,

**Considérant** la modification nécessaire de l'annexe 2 de la convention d'objectifs et de moyens ci-après annexé,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

### EXPOSE

Par délibération n°2005/49 en date du 23 septembre 2005, la Communauté de Communes de Montesquieu a créé un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), intitulé Office de Tourisme de Montesquieu, qui a la charge de mettre en œuvre la politique touristique communautaire. Depuis la création de l'Office de tourisme de Montesquieu, 7 conventions d'objectifs et de moyens ont été signées.

La Conseil Communautaire du 14 décembre 2023 a approuvé la Convention de mise à disposition de locaux et de matériel signées le 15 janvier 2024 (délibération précitée).

Conformément à l'article 15 de la convention d'objectifs et de moyens, compte tenu du reversement de la taxe de séjour et de l'excédent d'exploitation 2023 de l'Office de Tourisme, la Communauté de Communes est sollicitée pour une subvention de 135 000 € pour l'année 2024.

En complément de cette demande de subvention, l'Office de Tourisme a sollicité une augmentation de ces dotations en équipements téléphoniques et informatiques (un ordinateur et 7 téléphones portables), ainsi que la mise à disposition de matériel de stand et d'un véhicule utilitaire de la CCM pendant les week-ends et ponctuellement en semaine du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2024.



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2024/091

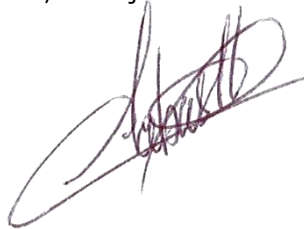
**OBJET : SUBVENTION 2024 DE L'OFFICE DU TOURISME  
MONTESQUIEU ET AVENANT ANNEXE 2 CONVENTION  
D'OBJECTIF ET DE MOYENS 2024 - 2026**

*Le Conseil Communautaire à l'unanimité,*


*Mme Lagarde ne prend pas part au vote :*

- Approuve l'octroi d'une subvention de 135 000€ au bénéfice de l'Office de Tourisme de Montesquieu pour l'année 2024 selon les modalités prévues dans la convention,
- Approuve l'augmentation de dotations en équipement,
- Prévoit les crédits nécessaires au budget 2024,
- Approuve l'avenant de la convention d'objectifs et de moyens portant sur la modification de l'annexe 2, afin de prendre en compte le nouveau matériel et la mise à disposition d'un véhicule utilitaire,
- Autorise le Président à signer l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens, ci-après annexé,
- Autorise le Président à mener toutes les démarches nécessaires et utiles à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait à Martillac, le 20 juin 2024



**Anne-Marie LABASTHE**  
Secrétaire de séance



**Bernard FATH**  
Président de la Communauté de  
communes de Montesquieu

Envoyé en préfecture le 09/07/2024

Reçu en préfecture le 09/07/2024

Publié le

ID : 033-243301264-20240620-2024\_091-DE

